

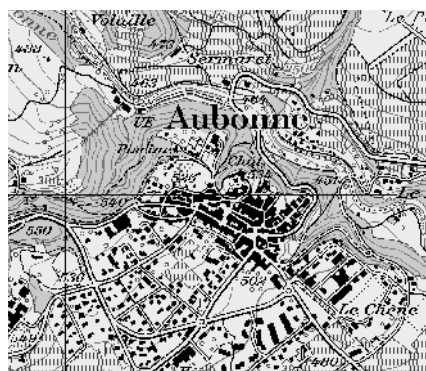


Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Petite ville d'origine médiévale très bien préservée, située sur un coteau et dominée par un impressionnant château entouré par une couronne d'espaces libres. Longue allée menant à un remarquable point de vue.



Carte Siegfried 1895



Carte nationale 2009

Petite ville/bourg

XXX	Qualités de situation
XXX	Qualités spatiales
XXX	Qualités historico-architecturales

Aubonne

Commune d'Aubonne, district de Morges, canton de Vaud



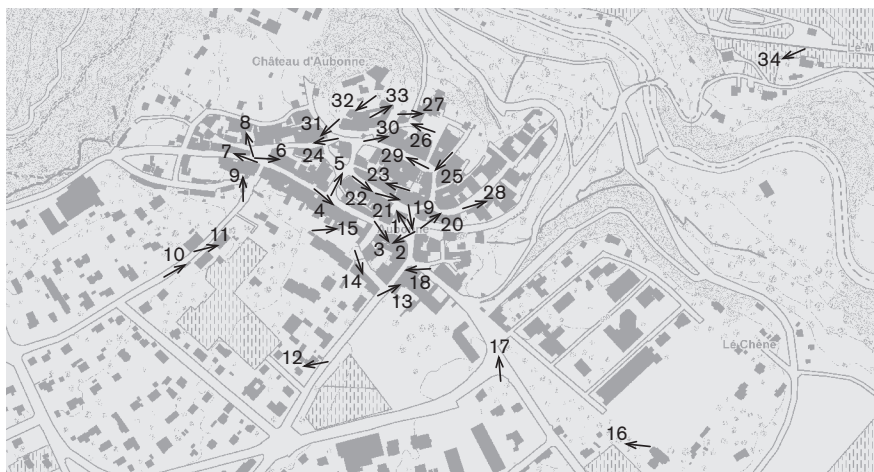
1 La Vieille Ville, à gauche Maison de Ville, 1801–04, au centre Hôtel de Ville, 18^e–19^e s.



2



3



Base du plan: PB-MO 1:5000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire - Vaud N° 05/2014
Emplacement des prises de vue 1: 10 000
Photographies 2013: 1–34



4



5



6 Extrémité supérieure de la Grande-Rue

Aubonne

Commune d'Aubonne, district de Morges, canton de Vaud



7 Rue de Bourg-de-Four



8



9 Accès au niveau de la porte de Bougy, reconstr. 1759, par le « pont », att. 1729



10 Groupement du Chaffard



11



12 Rue de Trévelin



13 Chapelle de Trévelin, 1861



14



15 Anc. fossés et maisons de la Vieille Ville



16 Allée de maronniers, att. 1821



17 Accès sud-est au noyau historique

Aubonne

Commune d'Aubonne, district de Morges, canton de Vaud



18



19



20



21



22



23



24



25



26 Place du Temple



27 Eglise réf., 1306

Aubonne

Commune d'Aubonne, district de Morges, canton de Vaud



28 Rue du Lignolate



29 Rue Tavernier



30 Porte fortifiée, vers 1500, accès au château au sommet



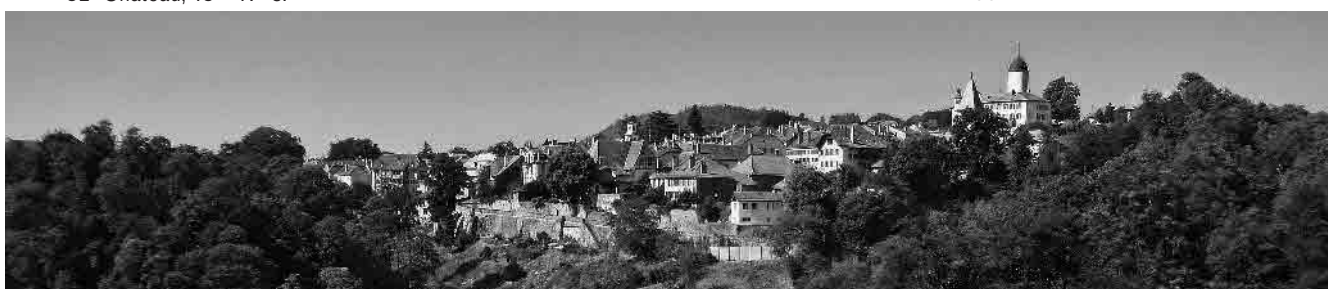
31 Les toits de la Vieille Ville vus de la terrasse du château



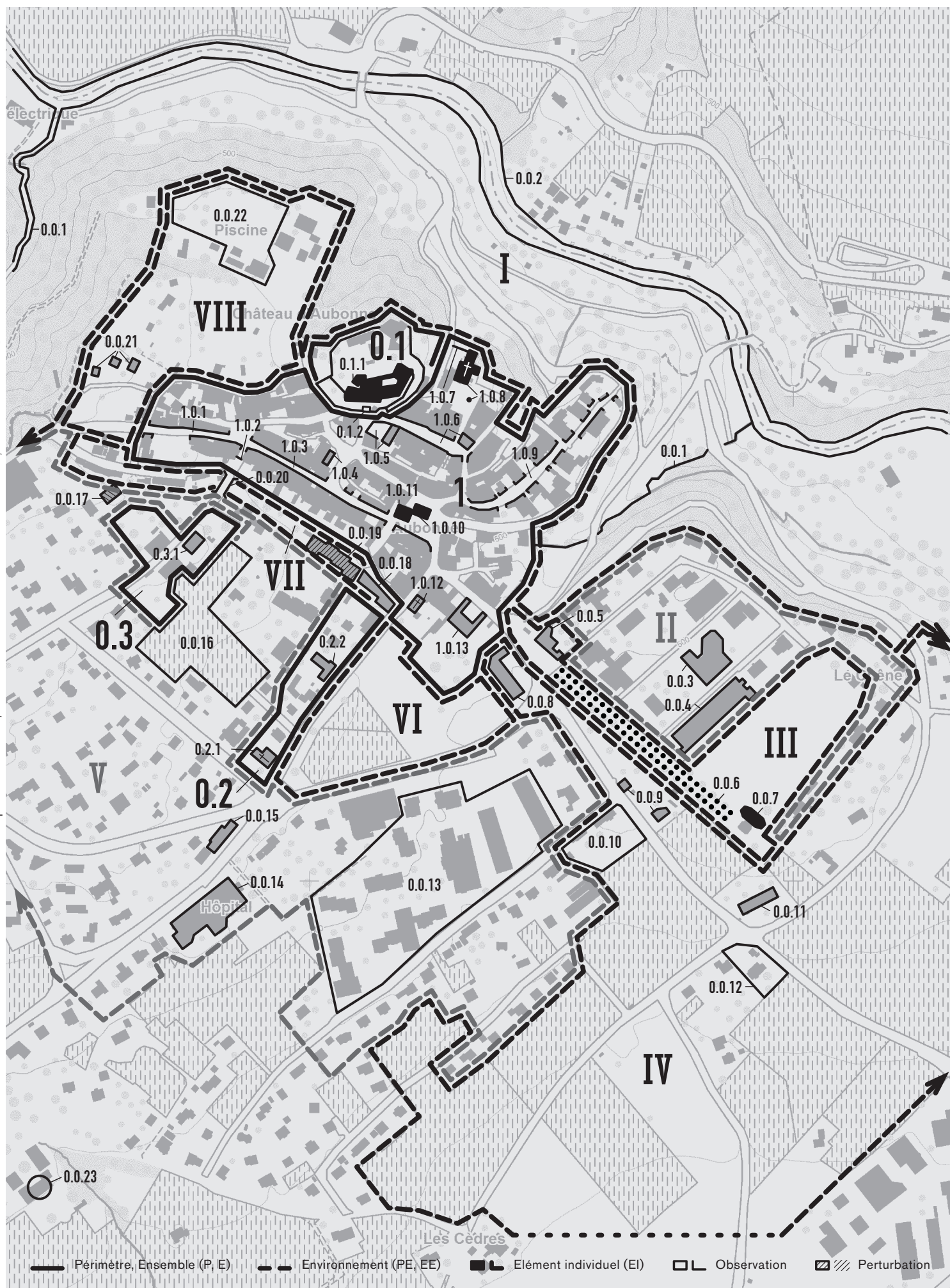
32 Château, 13^e–17^e s.



33



34



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Número	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	La Vieille Ville, composante implantée sur la frange d'un coteau, installée au pied du château dès avant 1234, tissu dense formé d'un bâti contigu constituant des fronts marqués sur des rues suivant la ligne de pente, ess. maisons de deux et trois niveaux, 17 ^e –19 ^e s.	A	×	×	×	A			1–9, 13–15, 17–31, 34
	1.0.1	Rue de Bourg-de-Four, en cul-de-sac jusqu'au 19 ^e s., axe d'un anc. faubourg dans le prolongement de la Grande-Rue, maisons aux qualités plus modestes						o		7, 31
	1.0.2	Porte de Bougy, anc. porte de ville avec arc en plein-cintre, reconstr. 1759						o		9
	1.0.3	Grande-Rue, espace-rue en pente très allongé, tracé att. 1319, bordé d'un double front de bâtiments contigus						o		1–4, 6, 31
	1.0.4	Anc. abattoir de deux niveaux, rez percé de grandes arcades, reconstr. 1867, réaffecté en salles pour sociétés et équipements publics						o		31
	1.0.5	Anc. maison de deux niveaux, vaste toiture à demi-croupes, vers 1760, école dès le 19 ^e s., act. services d'appui scolaire, cour d'entrée entourée d'un muret						o		
	1.0.6	Rue Tavernier, première rue de la Vieille Ville, dès avant 1234, espace refermé en aval par deux façades biaises, dont celle de la cure d'En Bas, installée en 1786 dans la maison de Gingins, prob. 3 ^e q. 18 ^e s.						o		29, 30, 34
	1.0.7	Poterne de Vaunaise avec arc en plein-cintre, au fond d'une échancrure dans le versant, att. 18 ^e s.						o		
EI	1.0.8	Eglise réf., anc. St-Etienne, consacrée 1306, rest. 1939–40/1988–91, chapelle orientale et partie supérieure du clocher, 3 ^e q. 15 ^e s., tilleul sur la place du Temple				×	A	o		17, 27, 30, 34
	1.0.9	Rue du Lignolat sur l'axe d'un promontoire, att. 1255, espace-rue plus aéré grâce à des cours et des jardins entre des maisons cossues et leurs anc. dépendances						o		28, 34
EI	1.0.10	Hôtel de Ville, 1726–28, avec tour d'horloge, 1838–39, transf. en auberge, 19 ^e s., réaffecté en bâtiment des postes, 1905–06, rénovation et retour à sa fonction primitive, 1992				×	A			1, 17, 19, 22, 34
EI	1.0.11	Maison de Ville, anc. halles servant de marché couvert surmontées d'un étage, anc. salle du tribunal devenue salle des mariages, 1801–04				×	A			1, 3
	1.0.12	Chapelle réf. de Trévelin, anc. chapelle de l'Eglise libre de style néogoth., aménagée 1861, porche, 1952						o		13
	1.0.13	Maison d'Aspre, bâtiment de type hôtel particulier entre cour et jardin, vers 1727 ; exemple accompli parmi les nombreuses maisons dont l'entrée est organisée par une cour						o		17
E	0.1	Promontoire dominant le versant droit du vallon de l'Aubonne, sommet formant une large terrasse entourée d'un mur, communs du château, 18 ^e –19 ^e s., dont grand rural transf. en bâtiment scolaire, années 1980, pavillon scolaire, 2 ^e m. 20 ^e s. ; au pied de la colline, côté Vieille Ville, mur d'enceinte et rampe d'accès avec porte fortifiée, vers 1500	A	×	×	×	A			5, 6, 17, 26, 29–34
EI	0.1.1	Château à la masse imposante, tour circulaire coiffée à l'impériale comme repère caractéristique, 13 ^e –17 ^e s. ; résidence baillivale, 1701–89, école dès 1835, rest. 1980–85				×	A			5, 6, 17, 26, 29, 32–34
	0.1.2	Fontaine, datée 1857, inscrite dans une niche monumentale ornée de refends creusée dans le rempart au pied du château						o		
E	0.2	Rue de Trévelin, l'un des accès historiques de la Vieille Ville, bâti de deux et trois niveaux en ordre détaché, maisons individuelles et villas locatives, 1898–vers 1930	B	/	/	×	B			12
	0.2.1	Eglise cath. Notre-Dame, petit sanctuaire avec parement extérieur en pierre et petit clocheton sommant le pignon, 1940–41						o		
	0.2.2	Immeuble locatif de quatre niveaux, avec corps de deux niveaux parallèle à la rue abritant des bureaux, 1958						o		

Aubonne

Commune d'Aubonne, district de Morges, canton de Vaud

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
E	0.3	Groupement du Chaffard sur une rue horizontale en amont du coteau ; fermes concentrées de deux à trois niveaux, 1795/1819	A	×	/	/	A			10, 11, 31
	0.3.1	Maison de maître de deux niveaux, toit à croupe et demi-croupe, tourelles, 1803 ; grand jardin arborisé fermé sur la rue par un mur						o		11
EE	I	Vallon de l'Aubonne, large dépression en grande partie boisée, aux versants raides, protection naturelle qui suscita l'implantation de l'agglomération	a			×	a			27, 34
	0.0.1	Deux affluents de l'Aubonne, Le Malarmy au NO et l'Armary ressortant en aval de la Vieille Ville après l'avoir traversée sous forme canalisée						o		
	0.0.2	Cours de l'Aubonne						o		
PE	II	Quartier du Chêne, maisons individuelles, prob. fin 19 ^e s./années 1910–20, immeubles locatifs de trois à six niveaux, années 1960–70, bâtiments de services, 2 ^e m. 20 ^e s.	b			/	b			
	0.0.3	Ecole du Chêne de quatre niveaux, bâtiment à l'architecture rationnelle en béton et deux extensions plus hétéroclites, 1972/1994/2004						o		
	0.0.4	Centre culturel et sportif du Chêne, long bâtiment hybride d'un à trois niveaux, 1981						o		
PE	III	Esplanade du Chêne à l'avant d'un plateau, citée dès 15 ^e s., place d'armes, 16 ^e s.–fin 19 ^e s., lieu de délasserment dès déb. 18 ^e s. au moins, act. terrains de sport	a			×	a			16, 17
	0.0.5	Rang constitué d'une maison de deux niveaux et de deux immeubles locatifs de trois niveaux avec rez commercial, 2 ^e m. 18 ^e s./années 1840/fin 19 ^e s.						o		17
EI	0.0.6	Allée de marronniers, att. 1821, remontant prob. au 18 ^e s.				×	A			16, 17
EI	0.0.7	Le Casino, édifice de deux niveaux constr. comme maison du tirage, avec stand au rez et salle des fêtes à l'étage, 1859–60, partie stand désaffectée fin 19 ^e s., prob. transf. 1913, act. restaurant				×	A			
EE	IV	Coteau à la pente régulière exposé SE, couvert de champs et surtout de vignes, garantissant un caractère dégagé et pittoresque à l'accès à la Vieille Ville	ab			×	a			17
	0.0.8	Gare routière, bâtiment en béton d'un niveau avec grande marquise, 1952, en remplacement de la gare de tramway, 1896						o		17
	0.0.9	Deux maisons de trois niveaux, 19 ^e s./1908–10, volumes imposants ponctuant l'accès depuis Allaman						o		
	0.0.10	Grand jardin planté de quelques arbres aux abords d'une petite maison de maître, 2 ^e m. 18 ^e s.–vers 1863						o		
	0.0.11	Petite rangée au lieu-dit Le Bornalet, protégée par une épaisse végétation ; maison de maître encadrée par une anc. ferme et une maison, 18 ^e –19 ^e s.						o		
	0.0.12	Frondaison en aval d'une grande villa cossue fin 19 ^e –déb. 20 ^e s., premier élément ponctuant la montée de la route d'Allaman						o		
EE	V	Large développement résidentiel sur le coteau, maisons individuelles, dès années 1910, surtout 2 ^e m. 20 ^e s.–2012	b			/	b			31
	0.0.13	Secteur d'immeubles locatifs princip. de trois niveaux, années 1980–90/2009 ; masse bâtie imposante, surtout en remontant l'accès méridional à la Vieille Ville						o		

13

Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

Située entre Morges et Nyon, Aubonne se trouve dans la Côte, une région viticole qui borde le Léman. Plus précisément, la localité ponctue l'extrémité orientale de la Grande Côte, à savoir le long versant méridional de la colline du Molard. Mentionnée pour la première fois en 1045–1047 sous la forme *Albonna*, elle tire son nom du cours d'eau sur lequel elle est installée et dont le vocable dérive de la racine indoeuropéenne « *albh* », qui signifie blanc ou rivière.

Des vestiges de toutes les époques dès l'âge du Bronze ont été mis au jour sur le territoire de la commune, témoignant de la présence régulière d'un peuplement depuis des temps reculés. Avant la création d'Aubonne, la population était fixée à Trévelin, une agglomération située à moins d'un kilomètre à l'ouest de la localité actuelle, dotée d'une église paroissiale et développée au Haut Moyen Âge à l'emplacement d'une villa romaine.

Fondation et croissance de l'agglomération par étapes

Les conditions exactes de la fondation d'Aubonne ne sont pas connues. La localité – mentionnée en 1189 – et le château sont tous deux attestés à la fin du 12^e siècle, sans que l'on sache s'il s'agissait de deux composantes rassemblées sur le sommet de la colline où se situe aujourd'hui la forteresse ou si la bourgade se trouvait déjà au pied de celle-ci. Les fouilles archéologiques menées sur la partie supérieure de la motte du château n'ont pas livré d'éléments antérieurs au 13^e siècle, époque à laquelle y fut construit un mur d'enceinte bordant le plateau. L'implantation de ce point fortifié répondait à une logique géostratégique. Le château contrôlait en effet le passage sur l'Aubonne de la Vy de l'Etraz, un important itinéraire du piémont du Jura qui appartient à la plus ancienne couche routière qui soit actuellement détectable, et qui passait un peu plus de 500 mètres en aval de la localité. La rivière était une limite d'autant plus importante qu'elle séparait les diocèses de Genève et de Lausanne.

Le noyau primitif de la Vieille Ville actuelle, entouré d'une enceinte, existait au pied de cette position fortifiée avant 1234, date à laquelle ses bourgeois reçurent des franchises de la main des trois frères seigneurs d'Aubonne. A l'extérieur de ce premier noyau, le quartier de l'Hôpital est attesté en 1255 le long de la rue du Lignolat. La localité faisait partie de la paroisse de Trévelin, qui dépendait de l'évêque de Genève. Elle fut le chef-lieu du décanat qui regroupait les circonscriptions ecclésiastiques au nord du Rhône à partir du début du 14^e siècle au moins et jusqu'en 1444.

Attestée depuis le 11^e siècle, la puissante seigneurie d'Aubonne s'étendait de part et d'autre de la rivière homonyme. Au début du 13^e siècle, elle fut divisée en une seigneurie et une coseigneurie, chacune ayant d'abord été dirigée par une branche différente de la famille d'Aubonne. Les deux pouvoirs détenaient des droits entremêlés sur la ville médiévale, qui, conformément à son statut, accueillait déjà des marchés à cette époque. C'est probablement cette division qui provoqua la construction côte-à-côte des deux châteaux qui dominèrent l'agglomération durant le Moyen Âge, l'un doté d'une tour circulaire à base carrée, l'autre quadrangulaire. Après avoir reçu l'hommage du coseigneur avant 1242, Pierre II de Savoie acquit en 1255 la seigneurie, qui comprenait le château, le bourg et l'hôpital. A partir de 1268, cette dernière passa successivement entre les mains des familles importantes que furent les Thoire-Villars, les Alamandi et les Grandson. Confisquée par les Savoie à la mort d'Othon III de Grandson, en 1393, elle fut alors inféodée aux comtes de Gruyère, qui la conservèrent jusqu'au milieu du 16^e siècle. Jusqu'en 1359, date du rachat de la baronnie de Vaud par le comte de Savoie, Aubonne était rattachée, à un échelon supérieur, au comté de Genève. Dès lors, les seigneurs d'Aubonne se donnèrent le titre de baron et siégèrent aux Etats de Vaud. Reconstitué suite à des fouilles archéologiques, le plan du château tel qu'il se présentait au 14^e siècle confirme la présence de deux corps de logis distincts et indique le développement de la forteresse par la construction d'une nouvelle partie implantée en dehors du périmètre du mur d'enceinte, alors disparu. En 1476, lors des guerres de Bourgogne, l'ensemble castral, de même que toute la

seigneurie, furent épargnés car la maison de Gruyère était l'alliée des Suisses.

Au 14^e siècle, de nouveaux bourgs furent créés, apparemment en deux étapes. Le Bourg neuf supérieur, mentionné en 1319, est constitué essentiellement de la Grande-Rue et d'une voie « parallèle » qui monte de l'actuelle rue Tavernier. Cité seulement en 1344, le Bourg neuf inférieur prolonge le précédent au sud, à l'emplacement d'un faubourg préexistant et au carrefour des grandes routes du quartier du Chêne. Cette nouvelle frange située au sud-ouest de l'agglomération était protégée par un fossé, une échancrure probablement naturelle, semblable à celle qui avait défendu le bourg primitif. Plusieurs familles nobles s'établirent dans ces nouveaux quartiers, formant la petite cour des seigneurs du lieu, dont la puissance rejaillissait sur la localité. La construction d'une église, inaugurée en 1306 comme annexe du sanctuaire de Trévelin, pourrait s'inscrire dans cette période de croissance urbaine. La ville médiévale avait ainsi achevé son développement principal, qui fut plus tard complété par la constitution d'un faubourg au sommet de la Grande-Rue – qui faisait partie de l'enceinte au 18^e siècle – et par quelques bourgeolements vers l'entrée de la ville.

Cette création urbaine avait établi un pôle qui tendait à attirer à lui le trafic de transit. Selon un schéma classique, il se constitua ainsi de part et d'autre de la localité deux bretelles qui permettaient de l'atteindre à partir de la Vy de l'Etraz. Le tracé occidental partait de Féchy et aboutissait à l'actuelle rue de Trévelin. Le branchement oriental, très court à cause de la topographie dictée par le vallon de l'Aubonne, débouchait au nord de l'esplanade du Chêne sur l'actuelle rue du même nom. A l'origine, le trafic de transit ne traversait donc pas la ville médiévale, qui constituait ainsi pour lui une étape en cul-de-sac.

La période bernoise

En 1536, Les Bernois conquièrent le Pays de Vaud. Ils conservèrent le comte de Gruyère à la tête de la seigneurie d'Aubonne, lui laissant le bénéfice de tous ses droits. Ils imposèrent par contre la Réforme, ce qui entraîna en 1537 la création d'une nouvelle paroisse autour de l'église Saint-Etienne. En 1550,

la ville fit construire une maison des Arquebusiers sur l'esplanade du Chêne, où se déroulait le tir du papegay, un exercice qui consistait à tirer sur un oiseau en bois fixé au sommet d'un mât.

En 1670, le Français Jean-Baptiste Tavernier, grand explorateur de l'Orient et diamantaire du roi Louis XIV, acquit la seigneurie. Se trouvant en possession des deux châteaux médiévaux, il entreprit de les réunifier par une cour intérieure, démolissant alors probablement la tour quadrangulaire. Dès 1677, la partie supérieure de la tour circulaire fut reconstruite et couverte d'un toit à l'impériale. Le château acquit dès lors la silhouette qu'on lui connaît aujourd'hui.

En 1701, LL. EE. achetèrent la seigneurie à son dernier baron, le français Henri Duquesne. Ils la réorganisèrent en bailliage et installèrent un bailli dans le château. Au 18^e siècle, Aubonne, qui comptait 1101 habitants en 1764, était l'une des villes les plus grandes et les plus peuplées de la région. Construit entre 1726 et 1728 selon les plans de Guillaume Delagrang, un Hôtel de Ville vint s'appuyer contre l'une des portes de la ville, à l'emplacement de l'hôpital médiéval du Saint-Esprit dans lequel les autorités communales s'étaient probablement installées dès le 17^e siècle. A la même période, Gabriel-Henri de Mestral, seigneur de Lavigny et de Vullierens, et surtout coseigneur d'Aubonne – les droits originaux de la coseigneurie avaient été amputés au 16^e siècle et ne concernaient plus que des possessions situées en dehors des limites urbaines –, acheta le clos d'Aspre et fit construire une imposante maison de maître vers 1727. Cette demeure est l'un des exemples les plus remarquables parmi les maisons cossues construites dans l'agglomération entre le 17^e et le 19^e siècle.

Au 18^e siècle, l'esplanade du Chêne continuait d'être une place d'armes. Vers 1768, une maison du tirage remplaça la maison des Arquebusiers. Le terrain situé au nord-ouest des lignes de tir était utilisé comme terrain d'exercices militaires. A l'avant de ce plateau se situait le Signal, c'est-à-dire l'endroit où l'on pouvait allumer un feu d'alerte pour avertir d'un danger. L'esplanade était également un lieu de promenade, aménagé avec des bancs dès le début du siècle et déjà très certainement agrémenté d'une allée. Une

« salle à danser », qui pouvait être simplement une cantine, était mentionnée en 1821.

La période cantonale

Après la Révolution vaudoise de 1789, la localité devint le chef-lieu du district d'Aubonne, dont les frontières définitives ne furent établies qu'en 1803, lors de la création du canton de Vaud. Le site ne se modifia quasiment pas au cours du 19^e siècle. Au sein de la Vieille Ville, les bâtiments continuèrent d'être transformés, rénovés, parfois reconstruits. Le déplacement des activités du marché occasionna néanmoins une importante réorganisation interne. Elles quittèrent la rue Tavernier et les halles édifiées en 1617–1618 pour la nouvelle place du Marché, créée entre 1801 et 1805 au pied de la Grande-Rue. Les transactions furent protégées des intempéries par de nouvelles halles, bâties entre 1801 et 1804 et dotées comme les précédentes d'un étage dédié à la fonction publique. En 1835, la commune acquit le château et le réaménagea pour y installer des salles de classes et les prisons. En 1861, la communauté de l'Eglise libre, née suite aux événements de 1845 qui agitèrent la communauté réformée du canton, fit construire sa chapelle dans la rue de Trévelin. En 1867, les abattoirs furent reconstruits.

Le réaménagement du tronçon de la Vy de l'Etraz entre Nyon et Cossonay entrepris entre 1821 et 1867 fut significatif pour Aubonne, qui se trouvait désormais traversée par le trafic. Le tracé de cette nouvelle route cantonale suivit l'ancienne bretelle occidentale d'origine médiévale, amenant la circulation dans l'agglomération jusqu'à la place du Marché, pour lui faire emprunter de là la route Neuve, un ouvrage suspendu sur une pente abrupte et conduisant vers un nouveau pont sur l'Aubonne réalisé en 1847.

La création de cette nouvelle voie laissa en héritage une percée en face de l'Hôtel de Ville et le tracé des deux élégantes façades incurvées qui encadrent ce dégagement. Ces travaux s'inscrivirent dans un processus de désenclavement de la bourgade qui vit le démantèlement de ses fortifications, probablement dès la seconde moitié du 18^e siècle. L'enceinte qui protégeait les endroits dépourvus de défenses naturelles fut démolie, de même que la plupart des sept portes de villes et poternes, qui disparurent dès 1791.

Les points de contact vers l'extérieur furent ainsi facilités, à l'image de la rue Bourg-de-Four qui, au cours du 19^e siècle, fut d'abord rendue traversante puis fut connectée de manière directe au réseau viaire.

En 1859, la Municipalité entreprit la reconstruction de la maison du tirage sur l'esplanade du Chêne. Ce nouveau bâtiment accueillait un stand de sept places accompagné d'une salle de rafraîchissement au rez-de-chaussée et une salle des fêtes à l'étage. L'activité du tir y fut pratiquée jusqu'à la fin du 19^e siècle.

Dans sa première édition de 1895, la carte Siegfried montre un site qui dans son ensemble était encore très proche de sa situation médiévale. L'agglomération, dont l'emprise correspondait quasiment à ses limites du 14^e siècle, continuait de former une concentration bâtie isolée dans un terroir préservé. Au milieu des terrains dédiés à la viticulture et à l'agriculture, on remarque quelques rares constructions le long des voies d'accès au centre urbain. Sur la nouvelle route cantonale, l'infirmerie, fondée en 1873 et dont le bâtiment qu'elle occupait alors allait être reconstruit en 1901, se trouve dans une implantation typique de son époque, c'est-à-dire isolée de tout bâti, dans une situation lui garantissant ensoleillement et ventilation. Sur le chemin vicinal passant par Bougy-Saint-Martin se trouve le groupement du Chaffard. Sur l'esplanade du Chêne, au sud-est de l'ancienne ville médiévale, le traitement graphique des jardins fait bien ressortir leur emprise historique. Une structure de chemins, déjà présente sur un plan dessiné vers 1822, desservait plusieurs bâtiments postérieurs à 1867 – si l'on excepte une rangée située près de l'entrée de la ville – et qui ont aujourd'hui quasiment tous disparus.

Avec ses 1700 habitants environ – nombre autour duquel oscilla sa population entre les milieux du 19^e et du 20^e siècle –, Aubonne était alors surtout un centre agricole, dont le marché aux céréales attirait les habitants de toute la région. Eloigné des réseaux de communication principaux qui longent la rive lémanique – surtout du chemin de fer qui relia dès 1858 Lausanne et Genève –, n'offrant pas des conditions topographiques favorables, Aubonne ne s'industrialisa pas au 19^e siècle, si l'on excepte la Poudrerie

fédérale installée à La Vaux en 1853 et trois petits ateliers liés de près ou de loin à la mécanique. La construction de la ligne de tramway Allaman–Aubonne–Gimel, mise en service en deux temps, en 1896 et en 1898, n'apporta pas à l'agglomération de développement économique – tel n'était d'ailleurs pas son but. Cette liaison ferrée laissa néanmoins l'empreinte de son tracé remontant en biais la pente du coteau, depuis la station construite en 1896 en direction du terminus de la ligne.

Développement tardif de quartiers résidentiels

La localité connut un timide développement résidentiel dans la première moitié du début du 20^e siècle sur le coteau, à l'ouest de la Vieille Ville. Des maisons individuelles apparurent à la hauteur de la rue de Trévelin puis sur la route traversant le groupement de Chaffard. Suite à la construction en 1898 d'une première maison à ses abords, l'ancien cimetière, qui avait servi entre 1724 et 1863 et qui était installé juste à l'extérieur de la porte de ville, fut loti en 1901 et se trouva occupé en l'espace de quatre ans par une maison individuelle et deux villas locatives. Plus loin, les environs de l'infirmerie virent également s'élever quelques demeures. En 1940, la communauté catholique, qui s'était regroupée en paroisse au début du siècle, fit édifier une petite église sur la rue de Trévelin. Achèvement l'année suivante, elle représente l'une des dernières œuvres du Groupe de Saint-Luc. En 1952, la ligne de tramway fut remplacée par un service de bus et une gare routière se substitua à l'ancienne station.

Toujours à cause de sa situation quelque peu excentrée et de sa topographie difficile, Aubonne connut un développement résidentiel somme toute modéré dans les années 1960 et 1970. Les gabarits plus élevés des bâtiments de logement collectif firent pourtant leur apparition. Suite à l'adoption, en 1964, d'un plan de quartier, le secteur situé à l'arrière de l'esplanade du Chêne vit en effet se construire quelques immeubles locatifs, ainsi qu'une école, en 1972, et un centre culturel et sportif, en 1981. Ces équipements s'ajoutèrent à la piscine en plein air aménagée en 1972 au nord de la Vieille Ville.

La construction de l'autoroute Genève–Lausanne, inaugurée en 1964, amena la création de deux zones regroupant des activités industrielles et commerciales au bas de la commune, où purent s'établir les entreprises qui se trouvaient alors en Vieille Ville, notamment à la rue du Lignolat. En 1968, des passionnés aménagèrent l'Arboretum national du vallon de l'Aubonne, une institution unique en Suisse qui entretient une collection botanique d'arbres et d'arbustes provenant du monde entier.

A partir des années 1980, la localité devint un lieu de résidence très apprécié, comme le prouve l'évolution de sa population, qui passa de presque 2000 habitants en 1980 à un peu plus de 3000 en 2012. Les maisons individuelles et quelques locatifs couvrirent alors les terrains à l'ouest de la route d'Allaman et au-delà des anciens fossés, tendant à former un tissu continu où ne subsistent plus aujourd'hui que quelques vignes et des prés. En Vieille Ville, la majorité des espaces qui jusqu'au milieu du 20^e siècle avaient accueilli les activités viticoles, agricoles et artisanales furent réaffectés en logements.

En 2000, la paroisse d'Aubonne fut regroupée avec plusieurs circonscriptions de la région dans la nouvelle entité ecclésiastique de l'Aubonne. En 2008, la réorganisation des districts vaudois provoquant la disparition de celui d'Aubonne, la commune fut intégrée à celui de Morges. En 2011, son territoire s'agrandit légèrement avec l'absorption de la circonscription de Pizy, qui comptait alors 80 habitants environ. Depuis quelques années, la majorité de la population d'Aubonne est dorénavant constituée de pendulaires qui travaillent dans les centres répartis sur les rives lémaniques.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Aubonne se situe à l'extrémité orientale d'un coteau, là où cette pente rencontre le vallon de l'Aubonne (I). Dominée par un promontoire au sommet duquel se dresse le château (0.1), l'agglomération principale (1), fondée à la fin du 12^e siècle, forme une remarquable structure urbaine rassemblant un bâti de qualité, qui se

plaque aux conditions topographiques. Ses espaces-rues fermés (1.0.1, 1.0.3, 1.0.6) s'étirent sur la pente régulière en de longs rubans, tandis que la rue horizontale du Lignolat (1.0.9) suit l'axe d'un promontoire taillé dans le versant du vallon. Un bourgeonnement se développe au bas de l'agglomération, sur ses deux voies d'accès historiques. De la masse bâtie, outre la forteresse au profil très typé, émergent selon les points de vue la tour de l'Hôtel de Ville (1.0.10) et le clocher de l'église Saint-Etienne (1.0.8). Fait remarquable, l'agglomération est encore complètement entourée par des espaces quasiment vierges de constructions, à savoir ses anciens fossés (VII), le coteau viticole (IV), qui arrive en pointe jusqu'à ses portes, et de vastes surfaces de prés (VI, VIII), en plus évidemment du versant boisé du vallon. Un plateau se trouvant au pied du noyau médiéval, au-delà d'une échancrure dans le versant du vallon, constitue l'un des rares terrains plats du site. Alors que sa partie arrière est occupée par un développement résidentiel remontant principalement aux années 1960 et 1970 (II), à l'avant se trouve l'esplanade du Chêne (III), reliée à la composante principale par une remarquable allée (0.0.6) et d'où l'on jouit d'une vue magnifique sur le panorama lémanique. A l'ouest du site, le coteau est en grande partie occupé par un envahissant développement résidentiel (V) timidement initié au début du 20^e siècle, tandis que la rue de Trévelin (0.2) garantit une entrée pittoresque dans le noyau médiéval.

La Vieille Ville

La composante principale (1) est constituée essentiellement de maisons de deux et trois niveaux datant du 17^e au 19^e siècle. En plus de la valeur individuelle d'un grand nombre de ses éléments, ce bâti tire ses qualités de l'extrême homogénéité de son gabarit, de ses formes et de sa matérialité. Groupé en contiguïté en de longues rangées, il définit par la proximité de ses gouttereaux des espaces-rues étroits et fermés. Un petit nombre de bâtiments, situés généralement en marge de l'agglomération et aujourd'hui majoritairement dévolus à l'habitation, reflètent encore leurs origines rurale ou artisanale.

Dans la ligne de pente se trouvent la rue Tavernier (1.0.6) et la Grande-Rue (1.0.3). La première, au pied du château, correspond à l'ancienne rue du Marché.

Certaines de ses façades recèlent encore des éléments remontant jusqu'au 14^e siècle. La partie inférieure de l'espace-rue s'évase, ce qui libérait un dégagement utile aux activités du marché qui s'y sont tenues jusqu'au début du 19^e siècle, abritées sous les anciennes halles. Cet élargissement se referme en aval par l'implantation biaisée des façades des deux bâtiments inférieurs, l'un d'eux constituant l'une des deux cures d'Aubonne, installée dans un solide édifice de trois niveaux. Au nord, sur la frange de la composante, se trouve l'église réformée (1.0.8), dont le clocher ponctue les toitures de la Vieille Ville. Son parvis, animé d'un tilleul, forme la place du Temple, qui peut être considéré comme le seul espace public plan de la composante. Cette respiration dans le tissu dense de la Vieille Ville jouit d'une grande tranquillité du fait de sa situation excentrée et déconnectée du trafic. Le chemin piétonnier qui descend le long de la façade occidentale de l'église vers le vallon de l'Aubonne est ponctué par la poterne de Vaunaise (1.0.7).

Le filet de la Grande-Rue (1.0.3) double la rue Tavernier du côté sud-ouest. Cet espace rectiligne, fin et très allongé, est prolongé dans sa partie supérieure, au-delà de la porte de Bougy (1.0.2), par la rue Bourg-de-Four (1.0.1), un tronçon dont le front méridional s'interrompt dans sa partie supérieure pour laisser la place à un parking et des jardins. La rue Tavernier et la Grande-Rue, axes fondateurs d'importantes étapes du développement urbain, sont reliées perpendiculairement par une voie sur laquelle se trouve l'ancien abattoir (1.0.4) – qui accueille aujourd'hui des espaces au service de la collectivité – ainsi qu'une maison (1.0.5) réaffectée en école dès le 19^e siècle. Cette liaison traverse une dépression dans laquelle courent entre autres deux courtes ruelles où coulaient autrefois des ramifications de l'Armary (0.0.1), des cours d'eau qui, au Moyen Age et plus tard encore, servaient d'égout et fournissaient l'énergie nécessaire aux équipements de la communauté.

Au bas de la Grande-Rue se trouve le cœur de l'agglomération, à savoir le carrefour de la place du Marché. Passage obligé pour qui arpente la Vieille Ville, il est également l'endroit autour duquel se sont développées, au rez-de-chaussée des maisons, les

activités commerciales et de services. Cet espace est marqué par l'accent vertical de la tour d'horloge de l'Hôtel de Ville (1.0.10). Du côté oriental de la croisée, deux élégantes façades incurvées, l'une datant de 1841, l'autre de 1836–1838 ou de 1909, encadrent la percée de la route Neuve. Implantée sur l'un des angles de l'Hôtel de Ville, la Maison de Ville (1.0.11), construite pour servir, entre autres, de grenette, ponctuée de ses élégantes arcades la vigoureuse perspective de la Grande-Rue.

Se glissant presque jusqu'à la place du Marché, la rue du Lignolat (1.0.9), en cul-de-sac, forme un espace-rue plus aéré. Définie par un front bâti moins marqué, dans lequel s'élève l'imposante volumétrie de quelques maisons cossues implantées en ordre détaché, elle voit son espace se dilater grâce à plusieurs cours d'entrée – souvent élégamment délimitées par un muret surmonté d'une grille – et à des jardins foisonnants parfois délimités par des murs.

Au sud de la place du Marché, la composante se dilate en une pointe regroupant un bâti organisé sur deux rues en équerre. Courts et spatialement très denses, ces deux espaces-rues se sont développés sur chacun des accès historiques de l'agglomération. En raison de la force de la géométrie qui les relie et du fait que leur perspective vers la Vieille Ville est bouchée, ils constituent comme une entité en soi. L'une de leurs extrémités est marquée par la chapelle de Trévelin (1.0.12), ancien lieu de culte de l'Eglise libre aménagé au milieu du 19^e siècle, probablement dans une structure antérieure, l'autre par la Maison d'Aspre (1.0.13), qui représente un exemple achevé d'hôtel particulier organisé entre cour et jardin.

Le château

L'ancienne forteresse (0.1.1) et ses communs sont installés au sommet d'un promontoire (0.1) qui se détache du versant droit du vallon de l'Aubonne et domine la Vieille Ville. Le château, qui abrite aujourd'hui l'école secondaire, dresse sa puissante élévation sur toute la partie méridionale d'une vaste terrasse. Construit à partir du 13^e siècle, il présente une silhouette qui correspond aux remaniements dont il fit l'objet au 17^e siècle. Sa remarquable cour intérieure à arcade d'inspiration Renaissance renferme un pa-

vage de galets présentant de nombreux motifs géométriques. La tour circulaire à base carrée est coiffée d'un toit à l'impériale mis en place dès 1677, un repère caractéristique de la localité. Depuis la terrasse, on jouit d'une vue attrayante sur les toitures de la Vieille Ville, avec le paysage lémanique de la Côte en arrière-plan. Des éléments de défense élevés vers 1500 protègent le pied de la colline, du côté de la Vieille Ville. Le haut mur d'enceinte présente une niche monumentale abritant une fontaine (0.1.2), tandis qu'une porte fortifiée protège l'accès de la rampe curviligne qui mène au château.

La rue de Trévelin

Formant l'aboutissement de l'un des accès historique à la Vieille Ville, sur son côté occidental, l'extrémité orientale de la rue de Trévelin (0.2) est bordée dans sa partie amont d'une succession de maisons individuelles et de maisons locatives apparues dès 1898 et jusque vers 1930. Ce bâti est composé de volumes parfois saillants, installés au sein de jardins arborisés délimités sur rue par des murets. La variété des références qui ont guidé la conception de ces architectures anime de façon plaisante l'espace-rue. En contre-point, du côté aval, une très forte continuité spatiale est assurée par un mur qui épouse la courbe du tracé de la rue et qui est ponctué par plusieurs arbres majestueux. La petite église catholique (0.2.1), édifiée en 1940–1941, termine du côté occidental cette série de constructions.

Le groupement de Chaffard

Traversé par un chemin vicinal qui file vers l'ouest depuis le sommet de la Grande-Rue et séparé de la Vieille Ville par l'espace des anciens fossés, le groupement du Chaffard (0.3), installé à flanc de coteau, regroupe trois bâtiments en ordre détaché. En plus de deux fermes concentrées construites en 1795 et en 1819, implantées de part et d'autre de la rue, une maison de maître (0.3.1) édifiée en 1803 en aval de la chaussée jouit d'une situation lui offrant un vaste dégagement. L'espace-rue se prolonge bien au-delà des bâtiments, grâce aux murs de propriétés qui bordent des jardins en partie arborisés.

Les dégagements aux abords direct de la Vieille Ville

Le vallon de l'Aubonne (I), au fond duquel coule la rivière du même nom (0.0.2), offrait une protection naturelle à la ville médiévale. La forêt qui recouvre son versant droit masque en grande partie les vues que l'on pourrait avoir depuis le versant opposé sur ce noyau dense de l'agglomération. La partie encore viticole du coteau (IV), en aval de la composante principale, est ponctuée de quelques maisons (0.0.9, 0.0.10, 0.0.11, 0.0.12), construites le long de la rue d'Allaman entre le 18^e et le début du 20^e siècle et dotées de jardins parfois richement arborisés. Plus encore que ces volumes parfois saillants, l'accès méridional au noyau médiéval est marqué par le mur qui le borde de part et d'autre, depuis les premières constructions jusqu'à la gare routière (0.0.8). Les jardins de la Maison d'Aspre sont prolongés à l'ouest par une grande surface cultivée en pré et en vignes (VI). Limitée au sud par la route qui reprend le tracé de la ligne de tramway Allaman–Aubonne–Gimel, elle garantit un dégagement sur la partie inférieure de la Vieille Ville.

Les anciens fossés (VII) bordent le flanc occidental de la composante principale. Bien qu'ils soient colonisés par quelques constructions, notamment dans leur partie inférieure (0.0.18, 0.0.19), leur nature originale est encore bien évoquée grâce à l'encaissement du terrain, limité d'un côté par les murs de soutènement qui retiennent des jardins situés à l'arrière des rangées occidentales de la Vieille Ville, et de l'autre par un talus généreusement arborisé qui est également retenu à sa base par un mur. La masse du « pont » (0.0.20) qui les traverse – le passage n'est en fait pas possible sous cet ouvrage de maçonnerie – renforce cette perception de se trouver dans une dépression, surtout du côté aval. Au nord-ouest de la Vieille Ville, la pente du coteau (VIII) se poursuit jusqu'à la lisière de la forêt qui recouvre le versant droit du vallon. Ce dégagement verdoyant offre de splendides vues sur les façades des maisons bordant la Vieille Ville et sur le château. Il permet également de bien saisir, par contraste, la densité de l'agglomération. Dominés par trois villas (0.0.21), de foisonnants jardins structurés par de nombreux murets se déploient aux abords du bâti. Le terrain ayant tendance à s'affaisser vers le nord, son point le plus bas se

situe à l'emplacement d'un petit groupement artisanal et résidentiel, en contrebas de la piscine en plein air (0.0.22) aménagée en 1972.

L'esplanade du Chêne

Ancienne place d'exercice militaire, lieu de détachement depuis le début du 18^e siècle au moins, l'esplanade du Chêne (III) est un espace très significatif qui occupe une position privilégiée. Dans un contexte général de pente, son horizontalité lui donne un attrait tout particulier. Projetée à l'avant du noyau médiéval, elle y est reliée de façon très marquante, grâce à un rang bâti (0.0.5) implanté dans l'alignement du front oriental de la rue du Chêne, et surtout par la très longue allée de marronniers (0.0.6). À l'extrémité méridionale de cette plantation, décalé par rapport à son axe, se trouve le Casino (0.0.7). Contrairement à ce que son nom laisse supposer, il s'agit à l'origine d'un stand de tir. Cette affectation explique son orientation non pas vers le panorama lémanique mais vers un grand espace dégagé où se trouvaient les lignes de tirs, occupé aujourd'hui par des terrains de sport. Le dégagement naturel de l'esplanade vers le paysage ne se goûte que depuis les abords du Casino, car la plus grande partie de la frange avant du plateau est bordée par l'épaisse végétation des jardins de trois maisons individuelles construites au cours du 19^e et jusqu'au milieu du 20^e siècle.

Le quartier du Chêne

S'imbriquant dans l'esplanade du Chêne, le quartier du Chêne (II) se développe principalement à l'arrière du plateau situé au pied de la Vieille Ville. C'est là que sont implantés des immeubles locatifs aux volumes relativement conséquents, construits dans les années 1960 et probablement encore 1970, parmi lesquels se trouvent une école (0.0.3), le centre culturel et sportif (0.0.4) et quelques bâtiments de service peu élevés. Les limites nord-ouest et sud-est sont ponctuées par des maisons individuelles datant sans doute de la fin du 19^e siècle et des années 1910 et 1920. Quelques jardins communaux témoignent de la longue période, qui s'étendit jusqu'à la fin du 19^e siècle, durant laquelle ce secteur était utilisé pour des cultures vivrières. Malgré la taille imposante de certains bâtiments qui le composent, ce quartier reste relativement discret dans le site. Il est en effet en grande partie

masqué par la végétation – la forêt sur les deux côtés donnant sur le vallon de l'Aubonne, l'allée sur un troisième côté – et n'entre pas en concurrence visuelle avec la Vieille Ville. Il ne se perçoit en outre pas lors de l'approche du noyau historique par la route d'Allaman.

Le développement résidentiel sur le coteau

En amont et en aval de la rue de Trévelin, une grande partie du coteau situé à l'ouest de la Vieille Ville est recouvert d'un large développement résidentiel (V), comprenant principalement des maisons individuelles apparues dès les années 1910 et surtout à partir du milieu du 20^e siècle. Un secteur (0.0.13) regroupe des immeubles locatifs. Des bâtiments de service (0.0.14, 0.0.15) sont implantés sur la rue de Trévelin, confirmant son statut d'axe de transit. Une parcelle de vignes (0.0.16) située sous le groupement du Chaffard subsiste à l'intérieur de ce tapis de constructions au gabarit réduit. Alors que le tapis de villas situé en amont de la rue de Trévelin reste discret et ne rivalise pas visuellement avec les composantes historiques – mis à part évidemment la cellule secondaire de Chaffard –, les développements en aval, en particulier les immeubles, déparent les différents accès méridionaux au site et interrompent la continuité du coteau viticole.

Qualification

Appréciation de la petite ville/du bourg dans le cadre régional

	Qualités de situation
---	-----------------------

Qualités de situation prépondérantes de la petite ville implantée sur un coteau exposé au sud-est, en bordure du vallon de l'Aubonne. Vieille Ville formant une masse bâtie compacte, dominée par le puissant château implanté sur une éminence. Repère caractéristique fourni par la tour circulaire de la forteresse, couverte d'une toiture à l'impériale. Grand dégagement vers le Léman et intéressant paysage de toitures depuis la vaste terrasse du château. Mention particulière pour l'esplanade du Chêne, une ancienne place d'armes à la longue vocation publique. Caractère bien préservé des abords directs.

	Qualités spatiales
---	--------------------

Qualités spatiales prépondérantes, grâce aux rues de la Vieille Ville formant des espaces denses bordés d'un double front bâti bien préservé. Implantation des rues principales dans la ligne de pente, comme la rue Tavernier, première structure du bourg, et la Grande-Rue, qui avec son prolongement de la rue Bourg-de-Four organise une grande partie du bâti. Qualités renforcées par les deux places principales, celle du Marché, délimitée par de grandes façades de trois niveaux, et celle du Temple, l'un des rares espaces publics de niveau. Mention pour la rue du Lignolat, au sud-est, au tissu plus aéré formé de maisons bourgeoises avec leurs dépendances, ainsi que pour le hameau du Chaffard, une petite implantation d'origine agricole dont la maison de maître bénéficie d'une belle vue sur le panorama du Léman.

	Qualités historico-architecturales
---	------------------------------------

Qualités historico-architecturales prépondérantes, grâce à la substance et à la structure particulièrement bien préservées d'un bourg fondé à la fin du 12^e siècle, constitué d'un bel et riche ensemble d'édifices tant privés que publics, datant surtout des 17^e, 18^e et 19^e siècles, parmi lesquels on peut citer notamment, pour le 18^e siècle, la Maison d'Aspre, une opulente maison de maître, l'Hôtel de Ville, auquel fut rajoutée plus tard une tour d'horloge, et, pour le 19^e siècle, la Maison de Ville, qui servit de grenette, le Casino, un ancien stand de tir, et la chapelle de l'Eglise libre. Qualités renforcées par deux monuments de l'époque médiévale, le puissant château, construit au 13^e siècle et remanié au 18^e siècle, et l'ancienne église Saint-Etienne, datant du tout début du 14^e siècle.

Aubonne

Commune d'Aubonne, district de Morges, canton de Vaud

2^e version 09.2012/pla

Photos numériques : 2013
Michèle Jäggi, Pierre Lauper

Coordonnées du site
519.540/149.949

Mandant
Office fédéral de la culture OFC
Section patrimoine culturel et monuments
historiques

Mandataire
inventare.ch GmbH

ISOS
Inventaire fédéral des sites construits
d'importance nationale à protéger
en Suisse